

Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.

Dénomination légale de l'organisation	Royal Botanic Garden, Kew Madagascar Conservation Centre
Intitulé du projet	Amélioration de la connaissance de la biodiversité et la conservation de l'aire protégée de Bongolava (Zone de conservation ou KBA MGD-105)
Numéro de subvention	016/17/BIO 0
Date du rapport	12 Mars 2021

Hotspot CEPF :

MDG 105 =Zone Clé de la Biodiversité de Bongolava (Bongolava KBA), Districts de Mampikony et de Port-Bergé, Region de Sofia, Province de Mahajanga

Orientation stratégique :

Montant de la subvention :

Dates du projet : septembre 2017 – Décembre 2020

PARTIE I : Présentation générale

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)

Partenaires	Rôles dans le projet
Royal Botanic Garden, Kew Madagascar Conservation Centre	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination - Formation des techniciens et des communautés locales - Responsable des activités sur terrain (collecte des graines, inventaire botaniques ...) - Rédaction des rapports de projet
DREDD de Sofia	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation pour la réalisation de nos activités

	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance sur terrain par le biais du Chef cantonnement de Mampikony et de Port-Bergé - Facilitation des collaborations entre le RBG/KMCC et les communautés de base d'une part et entre le RBG/KMCC et les autorités locales d'autre part.
Techniciens et agents de FBM (Fikambanan'ny Bongolava Maitso)	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la collection des graines - Guidage et Facilitation des activités sur terrain
Communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance à la réalisation des descentes sur le site - Alimenter le projet iNaturalist de Bongolava KBA (à défaut de telephone Android) - Participation à l'inventaire botanique

2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

Les résultats globaux du projet sont :

- La connaissance de la biodiversité floristique surtout dans le MDG-105 sur les sols latéritiques, sur sable et dans les marécages.
- Durant ce projet, nous avons recensé 696 espèces réparties en 332 genres et 116 familles, collecte de 105 spécimens de graine.

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Inventaire floristique du site	Connaissance de la composition floristique du site et soumission « d'un plan de gestion de la conservation des espèces végétales de Bongolava KBA ou PSCMP »
Acquisition de l'identification rapide en ligne sur le site web iNaturalist	Des photos de chaque plante trouvée seront enregistrées dans le site iNaturalist et y reçoivent ultérieurement des identifications par des experts et des chercheurs spécialisés.

Statut de conservation de toutes les espèces	La connaissance des statuts de conservation facilite la prise de décision sur la conservation
--	---

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Acquisition des données	Les données obtenues permettent la mise à jour des plans d'aménagement et de gestion des forêts de sur sol latéritique, sur sable et les forêts marécageuses du site, mise à jour de de la liste floristique de Bongolava KBA
Activités génératrices de revenus	Durant le projet, la collection des graines par les communautés locales est rémunérée

4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

- Succès : les résultats attendus sont presque réalisés.
- Difficultés : Les nombres de missions sur terrain n'est pas atteint due au problème avec le gestionnaire du site, retard de déblocage de fond et aussi due à la pandémie du COVID-19.
- La difficulté d'accès au site surtout durant la saison de pluie causée par l'inondation reste un problème à la réalisation des activités sur terrain.
- Le site est exposé aux actes de braconnages et aussi à l'extension des champs de culture de maïs.

5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

- Impact positif : Découverte de 2 espèces appartenant à la famille des Sarcolaenacées, encore plus de nouvelles espèces et nouvelle distribution.
- Impact négatif : On constate une réduction de la surface forestière due au feu.

PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

Composante		Livrable		
#	Description	Subdivision	Description	Résultats pour le livrable
OS1	Conserver les espèces végétales les plus menaces	RA. 1.1	9 missions de terrain de 10 à 13 jours, 57 communautés locales, 9 agents FBM, 1 agent DREDD formés sur les techniques de collectes,	Ordre de mission visé par les autorités locales, base de données sur Brahms, site iNaturalist

	dans Bongolava KBA		2301 spécimens d'herbiers collectés, Une base des données sur BRAHMS sur les collectes botaniques et mise à jour après chaque mission, 2376 observations postées sur le site iNaturalist de Bongolava KBA, Une liste globale des espèces de Bongolava KBA établie, La réunion de restitution de fin de projet a lieu le mois de Décembre 2020	
		RA. 1.2	La réunion de validation par le GSPM a eu lieu le mois de Novembre 2020. Une évaluation préliminaire de 594 espèces a été déjà faite. Réalisation d'une évaluation complète de 119 espèces.	Working set de Bongolava (KMCC)
		RA. 1.3	Collection de 105 graines a été réalisé avec l'aide des communautés locales.	Liste des graines MSBP
OS2	Renforcer la capacité ds gestionnaire de la NAP en matière de conservation des écosystèmes et des especes	RA. 2.1	Vingt (20) communautés locales, deux (02) agents du FBM et un agent du DREDD ont été formés pendant trois (03) sessions pour poster des observations sur iNaturalist. Ces formations ont été faites dans différentes communes : Ampombimanagy, Ambohitsara, Andranomena, Atanivaky, Bemilolo, Betaramahamay, Marosely et de Tsiningia. Un Album photos de 2376 observations des espèces végétales de Bongolava KBA est disponible pour les gestionnaires du site.	Bioblitz BongolavaKBA: https://www.inaturalist.org/observations?project_id=bongolavakba&verifiable=any&place_id=any
		RA. 2.2	Profil écologique de 209 especes sont deja disponible	Base des données de RBG Kew

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

- **Statut de conservation de l'UICN** : 2 Working set de 119 espèces évaluées sur le site Web SIS de l'IUCN
- **Inventaire rapide sur le site web de iNaturalist** : Observations dans le projet Créé sur le site

https://www.inaturalist.org/observations?project_id=bongolavakba&verifiable=any&place_id=any

- **Base de données** : 2301 spécimens d'herbier sur BRAHMS
- **Descentes sur terrain** : 9 descentes sur terrain dans le corridor forestier de Bongolava
- **Collection de spécimens d'herbier** : 2301 spécimens d'herbier collectes
- **Collection de graines** : collection de 105 spécimens de graines
- **Formation des communautés locales et des agents de FBM** : Formation de 57 communautés locales et de 9 agents du FBM sur les techniques de collectes
- **Stockage des données collectées sur BRAHMS** :
- **Un profil écologique des espèces dans le site** : profil écologique de 209 espèces mise en ligne

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Enseignements tirés

8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation

-Pendant la période de conception du projet, les obstacles qui pourront affecter la mise en œuvre du projet ne sont pas vraiment évoqués. Cependant, une fois le projet démarré, nous avons pu constater que l'insécurité et la difficulté des accès de ces zones enclavées constituent des problèmes à la réalisation des descentes sur terrain.

-Durant le projet, malgré les problèmes la réalisation des objectifs à atteindre reste toujours une priorité.

-En matière de conservation, la collaboration avec les communautés locales est très importante car elles sont à la base et conscient de l'état de l'environnement ou elles vivent et voient l'utilité de la conservation.

Pérennité/Réplication

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la réplicabilité.

-Les techniciens et les agents de FBM ont suivi des formations sur les méthodes d'échantillonnage botanique et peuvent assurer la suivie et la conservation du site.

-Ce projet a mené à un renforcement des collaboration de Royal Botanic Gardens, Kew avec les autorités locales incluant Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), le Chef District de Port-Bergé, le Chef cantonnement de Port-Bergé, la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable de Sofia, Le Maire de la commune Urbaine de

Port-Bergé, les communautés locales, le Gestionnaire du site (FBM) ainsi que ces techniciens et ces agents qui nous accompagnent durant les descentes. Ceci est prouvé par leur présence durant la réunion de restitution de fin de projet qui s'est tenue à Port-Berge le mois de Décembre 2020.

-Une base des données a été créée à partir des collectes d'échantillons végétaux et des projets d'inventaires rapides par des photos prises dans le site Web de iNaturalist, disponibles en ligne.

Sauvegardes

10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

Financement supplémentaire

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

a. Total du financement supplémentaire (en USD)

b. Type de financement

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques
Royal Botanic Gardens, Kew (RBG, Kew)	A		Les salaires des personnes impliquées dans le projet, les matériels de camping, de cuisine et de collecte pendant les descentes sur terrain, la location de voiture sont à la charge de RBG, Kew

**Classez le type de financement comme :*

A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)

- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)*
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)*

Commentaires/Recommandations supplémentaires

12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Contribution aux indicateurs du portefeuille

13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.

Indicateur	Description narrative

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.

14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.

Veuillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques

durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP
MDG-105		

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

15. Aires protégées

15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**

** Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.*

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).*

15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT
	CORRIDOR FORESTIER DE BONGOLAVA	15/04/15	

* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

16. Paysage de production

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées

géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéfices susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)							Type de bénéfice (marquer avec un x)							Nombre de bénéficiaires			
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires	Nombre de femmes et de filles bénéficiaires

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

1																			
2																			
...																			

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement (MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1				
2				
3				

20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*** Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

**** Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

21. Pratiques favorables à la biodiversité

Veillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

N°	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet
1	MEDD	-Délivrance de l'autorisation de recherche et de collecte - Constations des échantillons botaniques collectés - Contrôle et suivi des activités sur terrain
2	FBM	-Gestion et protection de l'aire protégé -Elaboration des plans de gestion des forêts -Collecte des graines
3	Royal Botanical Gardens, Kew Madagascar	- Formation des communautés et des techniciens - Elaboration de la mise à jour des plans d'action et de gestion des forêts. - Inventaire et identification sur le site web iNaturalist

22. Réseaux & Partenariats

Veillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes

spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partnership décrit ci-dessus.

Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/partnership ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1						
2						
...						

23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

- 17. Nom :** RAKOTONASOLO Franck & RAKOTOARISOA Andry
- 18. Organisation:** Royal Botanical Gardens, Kew Madagascar
- 19. Adresse de correspondance :** Lot IJJ 131 B Ambodovoanjo, Ivandry Antananarivo
- 20. Numéro de téléphone :** 0340311956 & 0341403637
- 21. Adresse e-mail :** frakotonas.rbgkew@moov.mg & arakotoarisoa.rbgkew@moov.mg